



**HAL**  
open science

# La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes

Christophe-Toussaint Soulard

## ► To cite this version:

Christophe-Toussaint Soulard. La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes. *Cybergeo : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2005, 319, 13 p. hal-02683493

**HAL Id: hal-02683493**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02683493>**

Submitted on 1 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Cybergegeo : European Journal of Geography

Espace, Société, Territoire

---

Christophe Toussaint Soulard

## **La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes.**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Christophe Toussaint Soulard, « La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes. », *Cybergegeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire Espace, Société, Territoire,]-->, document 319, mis en ligne le 09 septembre 2005. URL : <http://www.cybergegeo.eu/index6610.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : CNRS-UMR Géographie-cités 8504

<http://www.cybergegeo.eu>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cybergegeo.eu/index6610.html>

Ce document PDF a été généré par la revue.

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

Reçu le 03/08/2004 - version révisée le 27/06/2005

La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique :  
étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la  
Dombes.

The relationships between farms and ponds in a french rural area  
(Dombes) : an analyse of the agricultural multifunctionality

[Christophe Toussaint SOULARD](#)

INRA LISTO

2-, bd du Docteur Petitjean, BP 87999  
21079 Dijon cedex (France)

**Résumé :**

La reconnaissance sociale de la multifonctionnalité de l'agriculture est une question d'actualité, mais il est difficile de cerner ses implications au niveau des exploitations agricoles et des pratiques des agriculteurs. Nous proposons d'éclairer cette question en étudiant comment l'agriculture contribue à la gestion d'un espace rural multifonctionnel, la Dombes, en portant notre attention sur les relations entre les exploitations agricoles et les étangs. Une analyse à partir d'enquêtes permet de décrire comment les agriculteurs combinent sur leur exploitation la production agricole, l'exploitation piscicole en étangs, la chasse et la préservation de l'écosystème dombiste. Cela permet d'identifier les pratiques et les agencements spatiaux qu'implique la prise en compte la multifonctionnalité du territoire.

**Mots-clés :** multifonctionnalité - agriculture - pratiques - géographie

**Summary :**

Multifunctionality of agriculture is nowadays recognized by rural and agricultural policies but we don't know exactly what are its consequences on farms management and on farmers practices. A survey of some farms of a french rural area (la Dombes near Lyon) permitted to analyse how farmers manage cultivated lands and fish production in ponds, hunting, and protection of birds. We identify areas, practices and farming organisation patterns which with farmers take into account on their farms the multifonctionality of the territory. Our work opens a new way for an applicated research to help farmers to plan the use of land on their farm sustainable development.

**Keywords :** multifunctionality - rural - practices - agriculture - geography

La multifonctionnalité des activités agricoles et des territoires ruraux est une question d'actualité, tant dans les analyses scientifiques que dans les politiques publiques. Selon Perrier-Cornet (2002), comprendre cette réalité nouvelle implique de repenser l'analyse des dynamiques d'évolution des campagnes françaises. Il s'agit d'étudier comment s'expriment et se combinent trois figures, ou fonctions, de la campagne : la campagne ressource qui renvoie aux fonctions productives, agricoles et autres, des espaces ruraux ; la campagne résidentielle

qui s'affirme depuis une trentaine d'années avec l'augmentation, l'extension et la diversification des mobilités de population entre la ville et la campagne ; et la figure de la campagne nature, au sens de la préservation des écosystèmes, du local au planétaire, dont l'affirmation est consécutive à la montée en puissance des politiques d'environnement (Deverre et al., 2002). Prendre en compte la multifonctionnalité suppose dès lors d'élargir l'analyse de l'activité agricole aux fonctions territoriales qu'elle remplit, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales. C'est dans une telle perspective que de nombreux travaux récents reprennent l'analyse de l'agriculture à la lumière de cette notion de multifonctionnalité, suivant différentes acceptions et plusieurs niveaux d'analyse<sup>1</sup>. Notre contribution porte plus particulièrement sur l'articulation entre activité agricole et multifonctionnalité territoriale. Nous cherchons à savoir s'il existe des pratiques agricoles multifonctionnelles. Si oui, quelles sont leurs caractéristiques ? Dans quelles conditions sont-elles mises en œuvre ?

Pour comprendre comment les agriculteurs prennent en compte le caractère multifonctionnel des territoires au sein desquels ils vivent, travaillent, ou avec lesquels ils sont en relation, via la contiguïté ou la connexité spatiale, notre recherche propose une approche géographique de l'étude des pratiques agricoles (Soulard, 1999). Notre hypothèse est que la prise en compte de la multifonctionnalité territoriale suppose que l'agriculteur agence ses pratiques dans l'espace en fonction des activités, usages ou fonctions à articuler sur l'exploitation agricole. Dans ce but, notre analyse vise à décrire finement le rapport à l'espace de l'agriculteur dans ses pratiques, puis à dégager les agencements spatiaux qui tout à la fois conditionnent et résultent des pratiques. Il s'agit d'étudier la spatialité de la pratique, en décrivant la composition et l'agencement des espaces d'actes au sens de Lussault (2001), et en étudiant comment ces pratiques se déploient sur des territoires d'actions multiples dont l'articulation est un problème ou un enjeu (Rémy et al., 2004). Cette connaissance devrait alors nous permettre de préciser certaines conditions d'intégration de la multifonctionnalité territoriale dans les pratiques des agriculteurs.

Pour ce faire, nous avons réalisé une étude de cas dans une petite région rurale se prêtant particulièrement bien à notre problématique : la Dombes. La présence d'étangs plus ou moins inclus dans la SAU<sup>2</sup> des exploitations agricoles permet d'y observer les relations entre l'agriculture, l'exploitation piscicole, la chasse au gibier d'eau et la protection de l'environnement (qualité de l'eau, avifaune nicheuse). Nous décrivons ici plusieurs exemples d'agencements spatiaux entre pratiques agricoles et territoires.

## **1 La Dombes des étangs, un territoire rural multifonctionnel**

La Dombes (Ain) est une petite région rurale qui comprend une trentaine de communes situées au nord-est de la ville de Lyon. Plus d'un millier d'étangs couvrent environ 15 % de la SAU, cette proportion étant beaucoup plus forte dans la Dombes centrale. Ces étangs sont des créations artificielles anciennes. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, ils ont exercé un fort attrait auprès de la bourgeoisie des villes environnantes (Lyon, Genève, Grenoble ...) qui veut y chasser (Bérard, 1982 ; Manceron, 2003). Actuellement, la structure de la propriété reste marquée par l'emprise de la grande propriété citadine. Le fermage demeure le mode de faire valoir dominant avec 70 % de la surface agricole (Sceau, 1995).

Lieu convoité pour la chasse au gibier d'eau, l'étang de la Dombes est au cœur de relations interdépendantes et concurrentes entre l'agriculture, la chasse et la pisciculture (Sceau, 1980),

---

<sup>1</sup> Voir les Cahiers de la Multifonctionnalité de l'Agriculture co-édités par le CEMAGREF, le CIRAD et l'INRA.

<sup>2</sup> SAU : surface agricole utilisée

ce que certains auteurs ont appelé un agro-écosystème piscicole (Bérard et al., 1984), zone humide reconnue depuis peu pour la richesse de sa biodiversité (Broyer, 2000). Il s'agit aussi d'un terroir spécifique en ce qu'il combine deux modes d'exploitation alternée, en terre et en eau. L'étang est mis en eau plusieurs années de suite pour l'élevage du poisson (période nommée localement *évolage*) puis redevient terre, durant un an, pour la culture de céréales (période nommée *assec*). Cette fonction agro-piscicole doit elle-même s'articuler avec la pratique cynégétique, ce qui est source de tensions multiples tant les rythmes et les objectifs de ces activités sont à la fois interdépendants et concurrents<sup>3</sup>.

Depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, l'interdépendance fonctionnelle entre l'agriculture et l'étang s'est transformée. Les usages agricoles de l'eau (pâturage et fauche des bordures, abreuvement des animaux) ont disparu. L'alternance *assec/évolage* a quant à elle persisté, mais les relations entre agriculteurs fermiers et propriétaires d'étangs se sont distendues. Les propriétaires ont eu tendance à se réserver l'exploitation piscicole, en renonçant au fermage des étangs au profit du faire valoir direct. Aujourd'hui, le chiffre de 10 % est habituellement cité pour le nombre d'étangs affermés ou appartenant à des agriculteurs (Chambre d'Agriculture de l'Ain, 2000). Pour les cultures d'assec, le métayage verbal, voire le recours aux travaux à façon, tendent à remplacer la location de l'étang par bail à ferme. De leurs côtés, les fermiers se sont désintéressés de la culture d'avoine en assec, peu rentable, ou l'ont remplacée par le maïs, par ailleurs contesté au plan environnemental.

Cette évolution coupe progressivement l'exploitation agricole de l'étang, celui-ci étant de moins en moins conçu par le fermier comme partie intégrante du domaine exploité et de plus en plus comme une enclave au sein de ses terres. Progressivement délaissées dans les années 70-80, les cultures d'assec ont cependant connu un regain d'intérêt suite à la réforme de la PAC<sup>4</sup> de 1992. L'instauration du système d'aides à la surface a exacerbé la recherche de parcelles agricoles primables, ce qui a incité certains agriculteurs à réintégrer les étangs dans leur déclaration de surface d'exploitation éligible aux primes. Cette reconquête agricole des étangs a été aussi favorisée par la mise en place de mesures agri-environnementales destinées à protéger l'avifaune nicheuse<sup>5</sup>, apportant des subventions pour inciter les agriculteurs à refaire des cultures d'assec suivant les techniques agro-piscicoles traditionnelles comme la culture d'avoine sans intrants et l'entretien de la végétation des abords d'étang.

## 2 Les exploitations agricoles de la Dombes et leurs relations aux étangs

Dans ce contexte, quelle place occupe aujourd'hui l'étang dans les exploitations agricoles de la Dombes ? Quelles sont les caractéristiques des pratiques agricoles et des systèmes de production qui valorisent la multifonctionnalité du territoire dombiste ?

Pour répondre à ces questions, nous devons caractériser la diversité des exploitations agricoles du point de vue de leurs relations aux étangs. Une approche régionale des structures et des productions permet d'identifier les principales orientations de production des exploitations agricoles. Selon les informations du recensement agricole, la Dombes est une région agricole assez homogène. Deux orientations de production prédominent, souvent de manière associée : les grandes cultures prédominent dans la partie sud ; les bovins laitiers sont majoritaires au nord. Pour répondre à nos questions, nous nous sommes focalisés sur la partie centrale de la Dombes où la densité des étangs est la plus forte. En suivant un axe nord-sud, nous avons sélectionné trois secteurs d'étangs situés dans des communes de la Dombes centrale. Grâce à

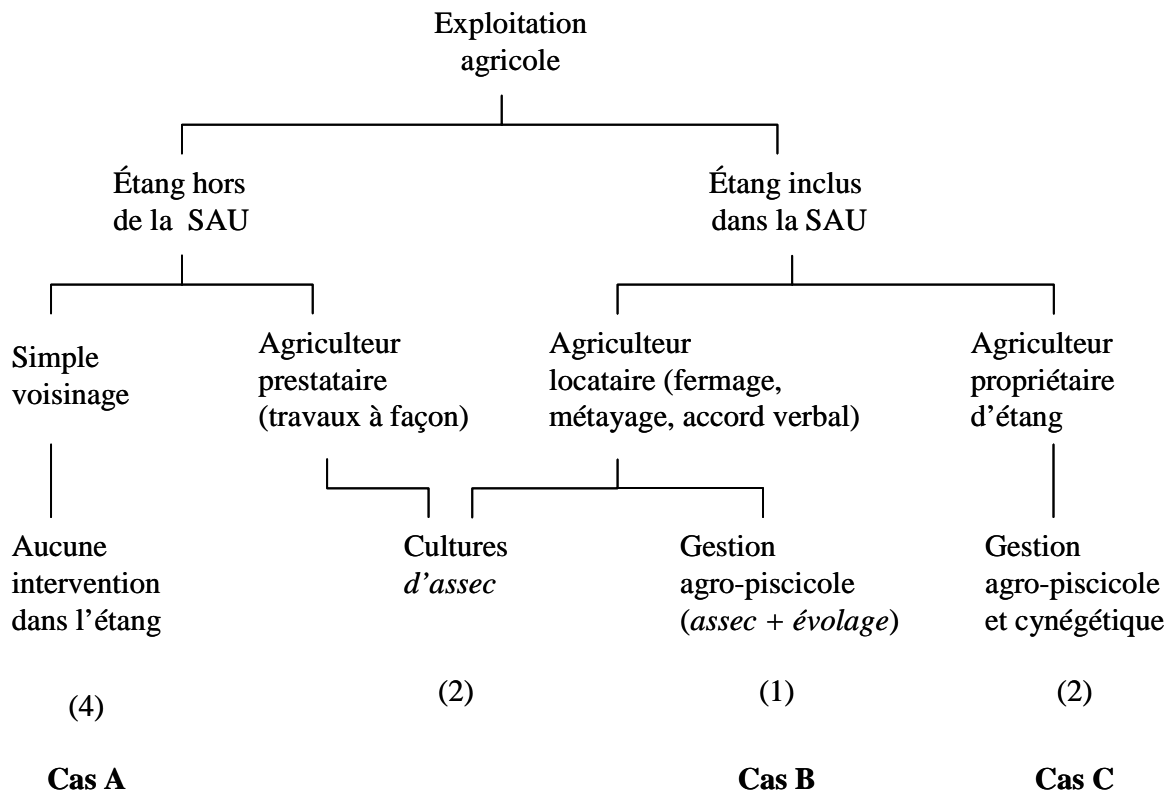
<sup>3</sup> Pour une compréhension détaillée de ces interrelations entre activités, voir Manceron (2003, chapitre X).

<sup>4</sup> PAC : politique agricole commune.

<sup>5</sup> Mis en place successive de plusieurs dispositifs agri-environnementaux, par ordre chronologique : programme LIFE-Environnement, opération locale agri-environnementale, contrats territoriaux d'exploitation, etc.

des visites de terrain dans les communes concernées, nous avons ensuite établi la carte des exploitations utilisant les étangs et les parcelles qui les entourent.

Nous avons enquêté en octobre 2001 neuf exploitations ayant un parcellaire qui englobe ou côtoie un ou plusieurs étangs<sup>6</sup>, sur l'utilisation du territoire par les agriculteurs en vue de construire un schéma d'organisation territoriale de l'exploitation agricole (Soulard et al., 2002). Nous avons étudié les relations aux étangs suivant trois angles : exploitation piscicole, entretien et surveillance des étangs ; cultures d'assec et pratiques agri-environnementales dans et autour des étangs ; relations sociales avec les propriétaires, les chasseurs et d'autres usagers. Bien que réduit, cet échantillon d'enquêtes permet de décrire une large gamme de modes d'exploitation des étangs par les agriculteurs (figure 1).



NB : chiffres entre parenthèses : effectifs enquêtés ; en gras : descriptions monographiques

**Figure 1 : modes d'exploitation des étangs par les agriculteurs**

Ces différents modes d'exploitation laissent supposer qu'il existe différents niveaux d'intéressement des agriculteurs à la gestion et au devenir des étangs. Examinons alors maintenant comment, dans différents cas de figure, la relation aux étangs génère ou non des pratiques qui prennent en compte la multifonctionnalité du territoire. Nous le ferons sous la forme de trois descriptions monographiques de fonctionnement territorial d'exploitations agricoles (cas A, B, C). La multifonctionnalité du territoire s'y trouve différemment appréciée et prise en compte.

<sup>6</sup> Enquête réalisée dans le cadre d'un stage de formation continue de l'ENESAD (Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon), destinée à des enseignants d'établissements d'enseignement agricole. Ce contexte de travail, formation en situation sur un temps court, explique le petit nombre d'enquêtes.

### 3 L'exploitation A : la multifonctionnalité territoriale comme contrainte

L'exploitation A regroupe deux fermes, peu distantes l'une de l'autre, qui jouxtent trois étangs non compris dans la SAU. L'agriculteur est locataire de deux propriétaires différents. La ferme du siège d'exploitation est également un lieu de villégiature du propriétaire et un domaine de chasse sans étang (terres et bois) loué à des chasseurs locaux. Sur l'autre ferme, la propriété englobe les terres et un étang ; la chasse y est louée sur l'ensemble (terres et étang) à des chasseurs de la région lyonnaise. L'agriculteur ne cultive pas d'assec. Cependant, sans qu'ils soient inclus dans la SAU de l'exploitation, les étangs ont des répercussions notoires sur les pratiques agricoles : à cause des débordements sur les parcelles riveraines d'une part, de la chasse d'autre part (figure 2).

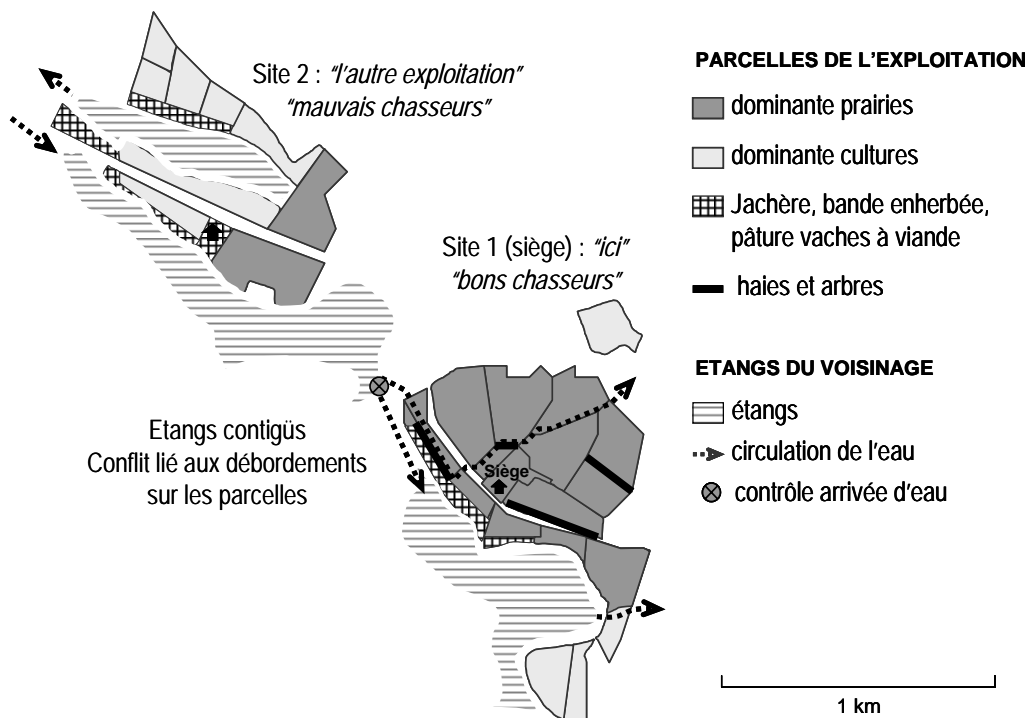


Figure 2 : un territoire agricole cerné par les étangs

L'agriculteur cherche à s'affranchir le plus possible des conséquences du voisinage d'étangs. Dans sa stratégie globale de production, les interdépendances entre l'exploitation et son territoire environnant n'occupent pas une place centrale. On peut s'en rendre compte quand on examine le contrat agri-environnemental qu'il a souscrit dans le cadre d'un contrat territorial d'exploitation (CTE). Les mesures agri-environnementales auxquelles il a souscrit traduisent une visée d'amélioration agronomique allant dans le sens de l'environnement : compostage du fumier, installation de haies brise-vent, pratiques de l'agriculture raisonnée. Cependant, ces pratiques ne prennent pas en compte les questions d'environnement propres aux étangs de la Dombes, telles la qualité de l'eau et la protection de l'avifaune nicheuse. De plus, le voisinage des étangs est source de contraintes et de conflits entre l'exploitant et ses propriétaires voisins.

Le contexte territorial dombiste exerce donc une influence sur l'exploitation par l'intermédiaire du voisinage des étangs. De fréquents débordements des étangs inondent les parcelles riveraines à cause d'un manque de surveillance des niveaux d'eau, phénomène aggravé par un manque d'entretien des voies d'écoulement des trop-pleins. S'estimant victime

de ces inondations, l'agriculteur est entré en conflit avec le propriétaire de deux étangs mitoyens. Parallèlement, il se voit contraint de modifier ses pratiques sur les parcelles sujettes aux inondations : retour plus fréquent des prairies dans la rotation, gel PAC et bandes enherbées sur les bordures les plus inondables, achat de vaches allaitantes pour valoriser des pâtures constamment inondées.

La pression du contexte territorial s'exerce aussi via les relations avec les chasseurs, très différentes d'un site à l'autre de l'exploitation. Autour du siège d'exploitation, les relations sont bonnes et l'agriculteur adopte certaines pratiques agricoles en concertation avec les chasseurs : période et technique de taille des haies, choix des produits phytosanitaires, participation à la lutte contre les prédateurs de gibier. A contrario, il est en conflit avec les chasseurs présents sur le site éloigné ; il ne fait alors pas d'effort pour modifier ses pratiques.

En définitive, cet exemple illustre bien les dépendances entre l'organisation territoriale de l'exploitation agricole et le voisinage des étangs. Ici, la prise en compte de la multifonctionnalité du territoire demeure circonscrite aux franges de l'exploitation ou à certaines pratiques ponctuelles. Elle est vécue par l'agriculteur comme une contrainte dans son travail et constitue une source de tensions avec les acteurs du voisinage.

#### **4 L'exploitation B : la multifonctionnalité partiellement intégrée aux pratiques**

L'exploitation B est un GAEC<sup>7</sup> qui s'est constitué en agrégeant trois fermes prises en location. La principale d'entre elles comprend trois étangs inclus dans la SAU de l'exploitation. Ces étangs sont exploités en location, à la fois pour les productions agricole (cultures d'*assec*) et piscicole (*évolage*). Le propriétaire se réserve la gestion de la chasse (terres + étangs) qu'il loue à un groupe de chasseurs de la région lyonnaise.

Alors que les étangs n'apportent qu'une infime part du chiffre d'affaires du GAEC (environ 5%), les associés s'en occupent avec passion. Cette attention portée à l'exploitation des étangs se répercute sur les pratiques agricoles, qui ne sont pas seulement pensées en terme de production agricole mais aussi dans l'objectif de l'exploitation piscicole, ce qui se traduit par une attention particulière à la protection de la qualité de l'eau des étangs. En conséquence, cette partie de l'exploitation constitue un véritable territoire agro-piscicole (figure 3).

---

<sup>7</sup> GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun. Un GAEC regroupe plusieurs associés. Il peut être familial ou non.



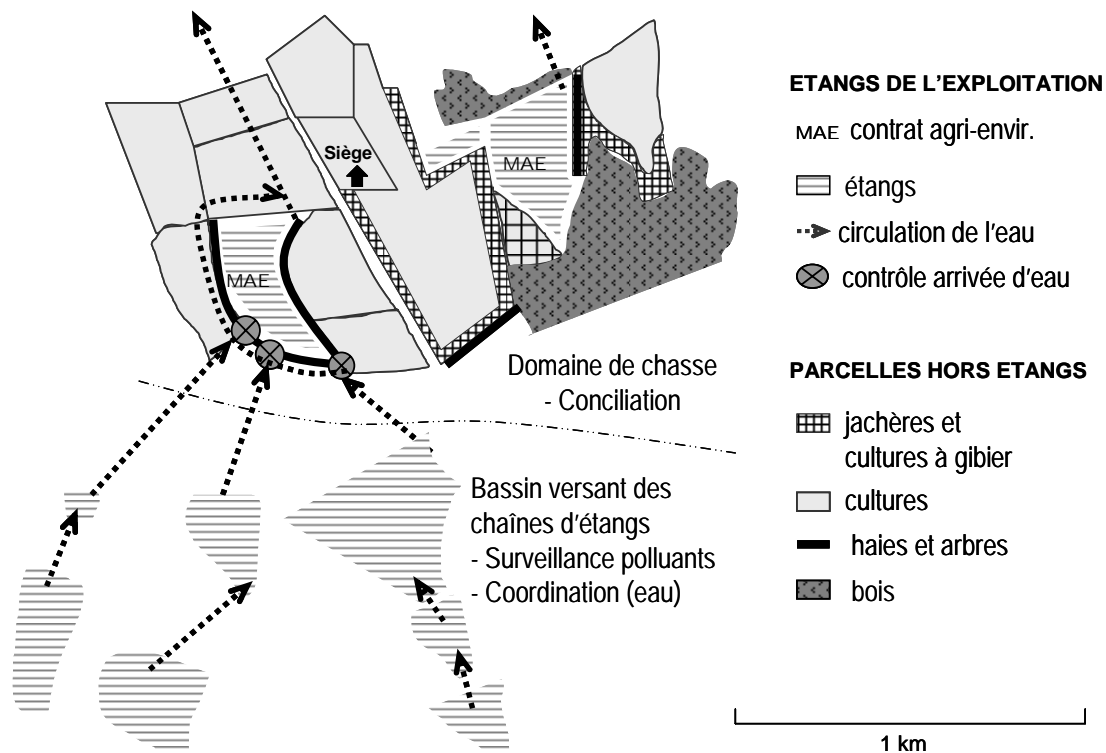


Figure 3 : un territoire agro piscicole organisé par rapport à la gestion de l'eau

Pour gérer ce territoire, les exploitants développent une large gamme de pratiques que l'on peut regrouper en trois catégories.

Premièrement, ils mettent en œuvre des pratiques culturales particulières. Sur les parcelles attenantes aux étangs, les pratiques phytosanitaires sont raisonnées en vue de limiter le risque de pollution de l'eau des étangs : pas de produits phytosanitaires nocifs pour le plancton ou le poisson, ou même, pas de cultures exigeant de tels produits ; désherbage du maïs en post-levée ; applications phytosanitaires lorsque les conditions météorologiques sont optimales. Dans les étangs, ils mettent en œuvre des pratiques sous contrat agri-environnemental : semis d'avoine sans intrants pour les cultures d'assec ; entretien des roselières conforme aux intérêts cynégétiques et faunistiques.

Deuxièmement, ils ont réaménagé leur espace de travail. Ils ont découpé certaines parcelles en vue de créer des zones tampons entre le parcellaire cultivé et les étangs. Dans des endroits judicieusement choisis, ils ont installé des bandes de jachère fixe (gel PAC) en bordure de parcelle. Selon eux, ces bandes remplissent plusieurs fonctions. Le rôle de filtre à polluants en provenance des parcelles en est une<sup>8</sup>, mais pas la seule. L'amélioration du travail dans le sens de l'environnement en est une autre. Il s'agit, par exemple, d'améliorer la géométrie des parcelles « *mal fichues* » pour ne pas recroiser lors des apports d'intrants. Il s'agit aussi de disposer d'aires de stationnement et de manœuvre du matériel lourd, et de faciliter des techniques de travail sans labour, tout ceci pour réduire le risque de ruissellement consécutif au tassement des sols.

<sup>8</sup> Cette appréciation est à nuancer car il n'est pas du tout sûr que ces bandes enherbées soient efficaces dans le contexte dombiste où la technique de labour consiste à organiser l'écoulement de l'eau des parcelles vers les étangs par des rigoles dans le sens de la pente. Pour plus de précisions sur ce sujet, voir Sarrazin (2003).

Enfin, pour gérer leurs étangs, ils entretiennent des relations privilégiées avec les acteurs situés en amont. La production piscicole passe par une coopération avec les exploitants de la chaîne d'étangs<sup>9</sup>, afin de coordonner les dates de pêche et réguler les apports et niveaux d'eau. Sur la ferme, la présence de la chasse conduit aussi à diverses concertations avec les chasseurs, via le propriétaire. Elles portent d'une part sur la négociation des périodes de vidange des étangs qui doivent minimiser les gênes pour la chasse au gibier d'eau. Elles concernent aussi les demandes d'autorisation au propriétaire pour l'aménagement des parcelles par drainage, arrachage et replantation de haies et préservation de zones de refuge pour le gibier. Enfin, la maîtrise de la qualité de l'eau exige une surveillance des pratiques polluantes en amont. La mortalité et le rendement des poissons servent d'indicateurs de suivi de l'état du milieu. Pour éviter les pertes, les exploitants ferment les vannes d'arrivée d'eau quand des agriculteurs situés en amont traitent leur maïs. Par ailleurs, ils les sensibilisent aux stratégies phytosanitaires limitant la pollution.

En conclusion, la prise en compte de la multifonctionnalité du territoire joue ici un rôle d'ouverture et d'innovation. Ouverture car la gestion agro-piscicole conduit les agriculteurs à intervenir sur un espace plus vaste que le seul territoire de l'exploitation et à étendre leur réseau de relations sociales à d'autres acteurs du territoire. Mais on peut aussi parler d'innovation car l'exploitation piscicole s'accompagne d'une réflexion nouvelle sur les interrelations entre techniques culturales, protection de l'environnement et aménagement de l'espace agricole. En somme, cet exemple nous semble illustrer une intégration réussie de la multifonctionnalité territoriale dans les pratiques. Celle-ci reste tout de même partielle car certaines parties de l'exploitation agricole et certains objectifs environnementaux (ex : aires de nidification des oiseaux d'eau) ne sont pas intégrés à la stratégie agro-écologique du GAEC.

## **5 L'exploitation C : l'agriculture subordonnée à la multifonctionnalité du territoire**

L'exploitation C est une propriété de 200 ha d'un seul tenant appartenant au chef d'exploitation et à sa famille. La surface du domaine est composée de terres agricoles (50 %), de bois (25 %) et de quatre étangs (25 %). L'exploitation agricole est individuelle. Un salarié permanent s'occupe de l'élevage hors-sol de volailles (canards et dindes). Le chef d'exploitation gère conjointement les activités de chasse, agriculture (cultures + ovins), pisciculture et gestion forestière. Parmi toutes ces activités, la chasse constitue l'occupation la plus rémunératrice. Elle oriente les choix d'aménagement et de gestion du territoire (figure 4).

---

<sup>9</sup> Une "chaîne" comprend les étangs situés en continuité hydraulique avec les autres, le long d'un même talweg.

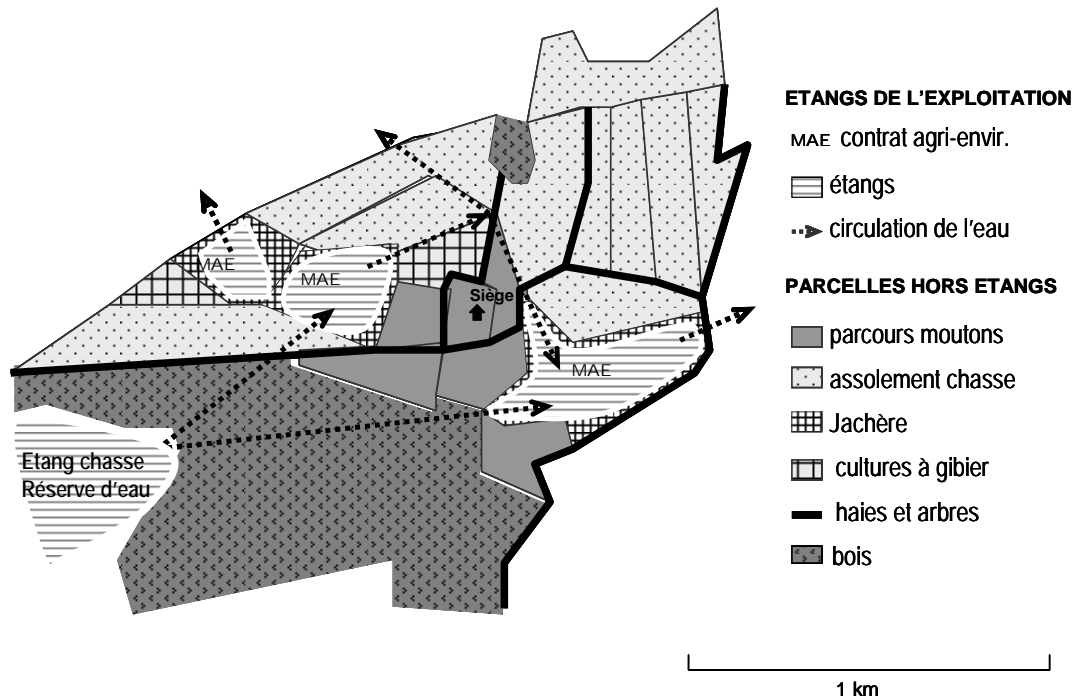


Figure 4 : un territoire agro piscicole aménagé pour la chasse

On retrouve chez cet agriculteur toute la gamme des pratiques observées dans l'exploitation B. Cependant, la structure foncière permet ici une parfaite correspondance entre territoire agro-piscicole et domaine de chasse. L'objectif chasse oriente les pratiques, tant agricoles que piscicoles.

**Les Pratiques Agricoles :** l'espace cultivé est organisé en fonction des impératifs de la chasse. Au centre du domaine, un parcellaire herbager et bocager sert de zone de lâcher de gibier. Le troupeau ovin qui valorise les prés assure une fonction d'entretien de l'espace. La proximité de Lyon permet une commercialisation des béliers auprès d'une clientèle musulmane. Ce produit du troupeau reste cependant faible, l'essentiel provenant des primes ovines de la PAC. Le reste du territoire est une mosaïque de parcelles dont l'utilisation est elle aussi raisonnée en fonction de la chasse. Au pourtour des étangs et en lisière des bois, l'agriculteur installe des jachères et des cultures à gibier. Ailleurs, il installe des cultures classiques, mais là encore avec un souci cynégétique. Il réalise ce qu'il nomme lui-même un « assolement chasse ». Celui-ci consiste à découper des parcelles en bandes de cultures alternées (ex : blé- maïs) afin de fournir à la fois des abris au gibier et des perspectives ouvrant la vue aux chasseurs.

**Les Pratiques Piscicoles :** les quatre étangs de l'exploitation présentent l'avantage de ne pas dépendre d'apports d'eau en provenance des domaines voisins. L'étang le plus en amont est utilisé comme réserve d'eau pour ceux d'aval. Isolé au milieu des bois, l'agriculteur le gère dans une optique chasse ; les périodes d'assec sont rares. Il gère les trois autres étangs dans une optique de production piscicole avec, comme dans l'exploitation B, la volonté de préserver l'eau des polluants véhiculés par les écoulements en provenance des parcelles cultivées. Il installe des jachères couvertes et des bandes enherbées au pourtour. Enfin, à l'intérieur des étangs, il a également souscrit à des contrats agri-environnementaux.

Ce troisième cas de figure est extrême. La multifonctionnalité des pratiques est permise ici par une structure d'exploitation qui facilite l'agencement territorial de plusieurs activités, avec une grande autonomie par rapport au voisinage. La prédominance de la chasse oriente les pratiques mises en œuvre dans l'exploitation. Dès lors, l'activité agricole semble subordonnée

aux impératifs cynégétiques. L'exploitation agricole devient le support spatial de la chasse, pour laquelle elle assure une fonction nourricière et une fonction paysagère. On peut se demander si cet exemple ne montre pas que, poussée à l'extrême, la multifonctionnalité territoriale peut conduire à une forte mise en retrait de la fonction de production agricole.

### Discussion : les agencements spatiaux qu'implique la multifonctionnalité en pratique

Grâce à une analyse géographique des pratiques, nous avons tenté de comprendre différentes relations entre les exploitations agricoles et les étangs. Au-delà des descriptions monographiques détaillées, quelques enseignements plus généraux se dégagent de ce travail.

Nos enquêtes mettent en évidence une très forte disparité structurelle des exploitations agricoles face à la prise en compte de la multifonctionnalité territoriale. Dans la Dombes, cette disparité tient fortement aux régimes fonciers qui prédéterminent d'inégales relations de dépendances, de maîtrise et d'intéressement des agriculteurs aux étangs. Mais elle tient aussi aux configurations territoriales que la multifonctionnalité suppose d'agencer dans les pratiques. Non seulement les territoires agricole, piscicole et cynégétique ne se superposent pas, mais ils ne fonctionnent pas suivant les mêmes principes d'organisation spatiale. Pour illustrer ce résultat, nous tenterons une modélisation de cette problématique d'agencement spatial en identifiant, pour une exploitation-type, les territoires et les fonctionnements spatiaux que la multifonctionnalité suppose d'intégrer aux pratiques agricoles (figure 5).

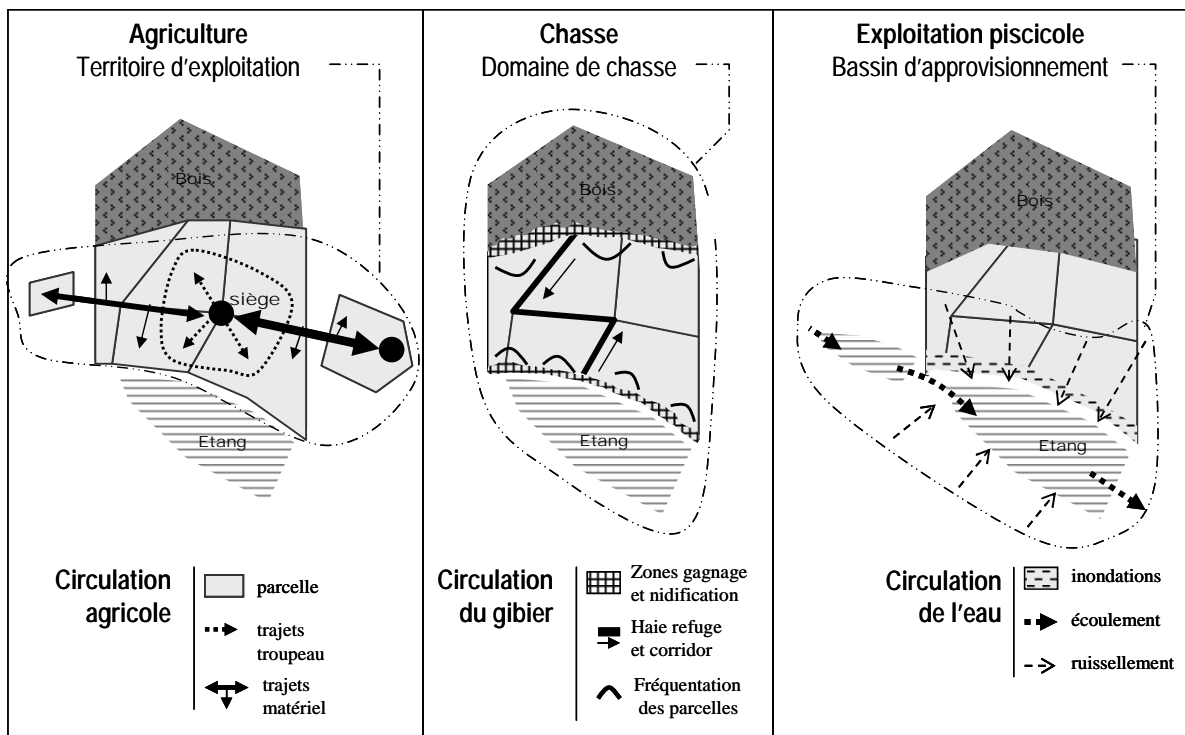


Figure 5 : territoires et spatialités à agencer dans les pratiques

Pour réussir à articuler des ensembles spatiaux aussi différents, il faut réunir un certain nombre de conditions structurelles et pratiques très disparates d'une exploitation à l'autre, voire d'un secteur à l'autre d'une même exploitation agricole. Les agriculteurs doivent alors imaginer au cas par cas les combinaisons de pratiques les plus appropriées. Notre étude montre que, pour y parvenir, ils doivent faire appel à une large gamme de pratiques : des

techniques de production ; des pratiques d'aménagement de l'espace, notamment dans les zones intermédiaire entre parcelles agricoles et étangs ; des pratiques de surveillance du fonctionnement écologique du milieu naturel ; et des pratiques sociales consistant à créer des alliances, prévenir ou réguler des conflits d'usages, organiser des coordinations territoriales entre activités. Ce résultat élargit le regard porté sur l'analyse de l'exploitation agricole. Il conduit par exemple à rediscuter les notions couramment usitées de parcelles et de territoire d'exploitation agricole (Doré et al., 2002 ; Rapey et al., 2002) dans la mesure où la prise en compte de la multifonctionnalité territoriale conduit à redéfinir certaines catégories spatiales d'action. Nous observons en particulier que la prise en compte des niveaux infra-parcelle (bordures, sections de parcelles) et supra-exploitation (voisinages immédiats, territoires interconnectés, milieux agro-écologiques) est indispensable pour comprendre la multifonctionnalité de l'agriculture.

Un troisième enseignement porte sur le statut de l'objet d'étude, en l'occurrence ici les étangs de la Dombes. Notre travail permet d'avancer l'hypothèse suivant laquelle certains dispositifs spatiaux assurent – plus que d'autres – un rôle de médiation entre l'agriculture et les autres usages ou fonctions de l'espace rural. Les étangs de la Dombes en sont un bon exemple. A la fois surface agricole et piscicole, milieu naturel remarquable, bien rural reconnu par un régime d'appropriation du sol particulier, lieu d'usages récréatifs multiples, ils sont le point de rencontre et l'interface entre un ensemble divers d'intervenants et d'activités. Nous pouvons faire l'hypothèse que dans un territoire quelconque, il existe des objets spatiaux qui assureront cette fonction d'interface. Leur repérage et leur analyse constitueront alors un point d'entrée pertinent pour spécifier une analyse géographique des relations entre agriculture et territoire.

En définitive, notre étude explore la question plus large des rapports entre pratiques agricoles et territoire. Elle permet d'inventorier une large gamme de pratiques et de leviers d'action dont toute une partie se trouve hors du champ des mesures actuellement proposées aux agriculteurs via les politiques agricoles et environnementales. Il nous semble donc que ce type de recherche peut apporter des éléments utiles aux praticiens comme aux décideurs.

## **Remerciements**

Ce travail doit beaucoup à Nicole Chevignard, à Pierre Morlon et aux stagiaires de l'ENESAD qui ont réalisé le stage de formation au diagnostic agriculture-environnement qui s'est déroulé dans la Dombes en octobre 2001. La publication a été encouragée par Etienne Josien, Sylvie Lardon et Laurent Dobremez, du groupe de recherche INRA-CIRAD-CEMAGREF sur la multifonctionnalité de l'agriculture. L'auteur remercie aussi les lecteurs de cet article.

## **Références bibliographiques**

- Bérard L., 1982, *Terres et eaux en Dombes : technologie et droit coutumier*, Lyon, Maison des Sciences de l'Homme.
- Bérard L., Brisebarre AM., Gilloire A., Lizet B., Marchenay P., 1984, *Rôle des savoirs naturalistes et populaires dans la gestion des écosystèmes humanisés*, Rapport M.N.H.N. – Ministère de l'Environnement.
- Broyer J., 2000, La Dombes : espace d'équilibre ou simple substrat pour l'agriculture céréalière ?, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°40, 63-65.
- Chambre d'Agriculture de l'Ain, 2000, *Diagnostic agricole pour la préparation du schéma directeur en Dombes, Bourg-en-Bresse*, Chambre d'Agriculture.
- Deverre C., Mormont M., Soulard C.T., 2002, La question de la nature et ses conséquences territoriales, in Perrier-Cornet P., (dir.), *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Aube.

- Doré T., Le Bail M., Martin P., Papy F., 2002, Les exploitations agricoles et la gestion des territoires : questions de recherche, in Billaud J.P., (ed.), *Environnement et gestion des territoires - L'expérience agri-environnementale française*, Paris, La documentation française.
- Lussault M., 2001. Au-delà de l'espace public. Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes. In Ghorra-Gobin C. (dir.), *Réinventer la ville. Les espaces publics à l'ère globale*. L'Harmattan, Paris, 33-46.
- Manceron V., 2003. *La carpe, l'épi et le canard. Une société sous tensions entre terres et eaux (La Dombes)*. Thèse de doctorat d'ethnologie, Université Paris X, 496 p.+ann.
- Perrier-Cornet P., (dir.), *Repenser les campagnes*, . La Tour d'Aigues, Aube.
- Rapey Y H., Fiorelli C., Josien E., Lardon S., Servièrre G., 2002, Variabilité spatiale et temporelle des exploitations et usages agricoles sur un territoire : étude de cas en Auvergne et perspectives de recherche sur la multifonctionnalité de l'agriculture, Le Pradel, Journées "Agronomes et Territoires", 12-13 septembre 2002.
- Rémy, E., November V., D'Alessandro-Scapari C., Charvolin F., coord., 2004. *Espaces, savoirs et incertitudes*. Paris, Ibis Press, 206 p.
- Sarrazin B., 2003. *Approche spatiale de la pollution chronique des eaux de surface par les produits phytosanitaires en Dombes (Ain, France)*. Rapport d'étude ADAPRA/ISARA Lyon.
- Sceau R., 1980, Les étangs de la Dombes : fondements socio-économiques d'un système hydraulique, *Revue Géographique de Lyon*, n°2, 129-159.
- Sceau R., 1995, *Lyon et ses campagnes. Héritages historiques et mutations contemporaines*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Soulard C.T., 1999, Les agriculteurs et la pollution des eaux. Proposition d'une géographie des pratiques, Paris, Thèse Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Soulard C.T., Morlon P., Cheignard N., 2005, Le schéma d'organisation territoriale de l'exploitation agricole : un outil dans l'étude des relations agriculture-environnement, In Prévost P., dir., *Agronomes et territoires. Deuxième édition des entretiens du Pradel. Actes du colloque du 13 septembre 2002*. L'Harmattan, Paris, 395-417.

© CYBERGEO 2005

SOULARD C. T., *Cybergeo*, No. 319, 09 septembre 2005